

leur nationalité. Non pas qu'ils redoutent d'être absorbés; mais ils craignent avec raison que cette annexion ne retarde leur développement.

Pour toutes ces raisons, nous voyons les Canadiens-français fidèlement attachés à la couronne d'Angleterre, qu'ils considèrent comme la meilleure sauvegarde de leur nationalité et de leurs libertés. Cet attachement est tel que, suivant le mot d'un homme d'État canadien, ce sont les Canadiens-Français qui tireront le dernier coup de canon sur le continent américain pour la défense de la domination anglaise, parce qu'en défendant la couronne d'Angleterre ils défendront en même temps leurs droits et leurs privilèges. Nous aurons plus loin occasion de traiter en détail de la situation des Canadiens-français, placés entre l'Angleterre d'une part et les États-Unis de l'autre.

A plusieurs reprises, l'Angleterre songea à accorder une constitution libérale au Canada. Mais à chaque fois cette constitution contenait une foule d'injustices qui ne firent que s'aggraver par le développement prodigieux des Canadiens-français. L'Angleterre ne pouvait plus songer à anéantir une race aussi prolifique (les 65,000 Français de 1763 étaient maintenant 850,000!), aussi valeureuse, aussi attachée à sa langue, à sa religion, à ses mœurs et à ses traditions. Comme nous l'avons vu, elle songea à l'utiliser pour son propre compte.

Pour mettre fin aux luttes continuelles des deux nationalités, la réunion en une seule confédération de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord fut proposée en 1860. Ce projet, longtemps ajourné par les Canadiens-français, qui se seraient ainsi trouvés inférieurs en nombre, finit par réussir. Le 27 mai 1867, le Parlement métropolitain vota la confédération du Haut et du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, réservant à toutes les autres colonies le droit de se faire admettre dans la confédération. C'est ainsi que, le 15 juillet 1870, les vastes territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson furent adjoints à la confédération; la Colombie anglaise s'y adjoignit le 20 juillet 1871, et l'île du Prince-Édouard le 1^{er} juillet 1873. Seule, l'île de Terre-Neuve reste encore en dehors.